

Liste des Tarifs Placements

Aperçu des services payants en vigueur à partir du **01.03.2021**
Remplace la Liste des Tarifs Placements du 01.10.2020

Cette liste présente les tarifs des principales opérations sur instruments financiers et assurances placements. Elle complète les Conditions Bancaires Générales de la banque, la Liste Générale des Tarifs et les dispositions relatives aux produits et services reprises entre autres dans les règlements, fiches techniques, fiches d'information financières, prospectus et autres conditions disponibles dans toutes les agences de la banque ainsi que sur nagelmackers.be, www.fidea.be et/ou www.nn.be.

Vous êtes invité à consulter votre conseiller Nagelmackers pour toute information complémentaire relative aux éventuelles taxes applicables sur un instrument financier ou une assurance placements selon le statut fiscal du (co)détenteur de celui-ci ou de celle-ci non détaillées dans la présente Liste des Tarifs (par exemple, la fiscalité appliquée pour un non-résident).

Le présent tarif ne constitue pas une offre d'acquiescer les produits et/ou d'utiliser les services qui y sont mentionnés.

1. Achat et vente de titres

1.1. Investissements commercialisés par Nagelmackers

1.1.1. Souscription

1.1.1.1. Compartiments, codes ISIN et documents légaux

1.1.1.1.1. Fonds de fonds

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Code ISIN et classe d'actions ⁽¹⁾
Nagelmackers Multifund Conservative (Cap)	BE0173446106 (R Cap)
Nagelmackers Multifund Conservative (Dis)	BE6311055410 (R Dis)
Nagelmackers Multifund Balanced (Cap)	BE0173447112 (R Cap)
Nagelmackers Multifund Balanced (Dis)	BE6311051377 (R Dis)
Nagelmackers Multifund Growth (Cap)	BE0173448128 (R Cap)
Nagelmackers Multifund Growth (Dis)	BE6311057432 (R Dis)
Nagelmackers Multifund Full Equities (Cap)	BE0173445090 (R Cap)
Nagelmackers Multifund Full Equities (Dis)	BE6311056426 (R Dis)
Nagelmackers Premium Piano Fund R (Cap)	BE6217074531 (R Cap)
Nagelmackers Premium Moderato Fund R (Cap)	BE6217072519 (R Cap)
Nagelmackers Premium Crescendo Fund R (Cap)	BE6217070497 (R Cap)
Nagelmackers Premium Vivace Fund R (Cap)	BE6217076551 (R Cap)
Nagelmackers Premium Euro Balanced R (Dis)	BE6285214027 (R Dis)
Nagelmackers Private Conservative Basis (Dis)	BE6317793865 (R Dis)
Nagelmackers Private Balanced Basis (Dis)	BE6317811071 (R Dis)
Nagelmackers Private Growth Basis (Dis)	BE6317817136 (R Dis)

Compartiments de la sicav de droit belge Nagelmackers
Documents légaux⁽²⁾ : Banque Nagelmackers S.A., Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles
www.nagelmackers.be

1.1.1.1.2. Fonds d'obligations

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Code ISIN et classe d'actions ⁽¹⁾
Nagelmackers Institutional Medium Term R (Cap)	BE0137843067
Nagelmackers Institutional Variable Term R (Cap)	BE0137845088
Nagelmackers Institutional Variable Term R Dividend (Dis)	BE6289609321

Compartiments de la société d'investissement de droit belge Nagelmackers Institutional
Documents légaux⁽²⁾ : Banque Nagelmackers S.A., Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles
www.nagelmackers.be

NN (L) Euro Sust Crdt P Dis EUR (Dis)	LU1125547262
NN (L) Green Bond P Dis EUR (Dis)	LU1619163584

Compartiment de la société d'investissement de droit luxembourgeois NN (L).
Documents légaux⁽²⁾ : NN Investment Partners Luxembourg S.A.
3, rue Jean Piret – L-2350 Luxembourg
www.nnip.com

La Française Carbon Impact 2026 D (Dis)	FR0013431152
--	--------------

Fonds Commun de Placement de droit français La Française Rendement Global 2025 D
Documents légaux⁽²⁾ : LA FRANÇAISE ASSET MANAGEMENT, 128 boulevard Raspail,
F-75006 Paris
www.lafrancaise-am.com

1.1.1.1.3. Fonds d'actions

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Code ISIN et classe d'actions ⁽¹⁾
AAF-Parnassus US Sustainable Equities A EUR (Cap)	LU1481505755
AAF-Parnassus US Sustainable Equities A USD (Cap)	LU1481505672

Compartiments de la société d'investissement de droit luxembourgeois ABN AMRO Funds
Documents légaux⁽²⁾ : ABN AMRO Multi-Manager Funds, 49, avenue J.F. Kennedy 1855
Luxembourg Groothertogdom Luxemburg
www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html

Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth AT (Cap)	LU0256839274 (AT Cap)
Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth A (Dis)	LU0256839191 (A Dis)

Compartiments de la sicav de droit luxembourgeois Allianz Global Investors Fund
Documents légaux⁽²⁾ : RBC Dexia Investor Services Belgium S.A.
Place Rogier 11, 1210 Bruxelles
www.allianzgi-regulatory.eu

GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S EUR (Cap)	IE00BYQ67K80
GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S USD (Cap)	IE00BH3ZJN69

Compartiments de la société d'investissement de droit Irlandais Guardcap UCITS Funds PLC
Documents légaux⁽²⁾ : GuardCap Asset Management Limited,
6th Floor 11 Charles II Street St James's London SW1Y 4NS UK
www.guardcap.co.uk

Magellan C (Cap)	FR0000292278 (C Cap)
-------------------------	----------------------

Compartiment de la sicav de droit français Magellan
Documents légaux⁽²⁾ : CACEIS Belgium S.A., Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Bruxelles
www.comgest.com

Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Cap)	BE6317793865
Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Dis)	BE6309126520

Compartiments de la société d'investissement de droit belge Nagelmackers Institutional
Documents légaux⁽²⁾ : Banque Nagelmackers S.A., Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles
www.nagelmackers.be

Nagelmackers European Real Estate Fund (Dis)	BE6294018765
---	--------------

Compartiment de la société d'investissement de droit belge Nagelmackers
Documents légaux⁽²⁾ : Banque Nagelmackers S.A., Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles
www.nagelmackers.be

Nagelmackers Equity Small & Mid Cap Fund (Cap)	BE6285216048 (Cap)
---	--------------------

Compartiment de la sicav de droit belge Nagelmackers
Documents légaux⁽²⁾ : Banque Nagelmackers S.A., Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles
www.nagelmackers.be

Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs D EUR (Cap)	LU0187077218
--	--------------

Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs E EUR (Dis)	LU1143725361
--	--------------

Compartiments du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch III Feeder
Documents légaux⁽²⁾ : Robeco Luxembourg S.A. 5, Rue Heienhaff
L-1736 Senningerberg Grand Duchy of Luxembourg
www.robeco.com/Luxembourg

Skagen Global A (Cap)	NO0008004009
------------------------------	--------------

Skagen Global SICAV, société d'investissement de droit norvégien
Documents légaux⁽²⁾ : SKAGEN AS, PO Box 160, 4001 Stavanger, Norvège
www.skagenfunds.nl

1.1.1.1.4. Fonds flexibles

Nom de la classe d'actions ⁽¹⁾	Code ISIN et classe d'actions ⁽¹⁾
Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II – RT (Cap)	LU1038809395 (Cap)

Classe d'actions du fonds commun de placement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch
Documents légaux⁽²⁾ : Flossbach von Storch Invest S.A.
Avenue Marie-Thérèse 6, L-2132 Luxembourg
www.fvsinvest.lu

Flossbach von Storch III Multiple Opportunities II Feeder R (Dis)	LU1716946634
--	--------------

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch III SICAV
Documents légaux⁽²⁾ : CACEIS Belgium S.A., Avenue Port 86C Bte 320, 1000 Bruxelles
www.fvsinvest.lu

M&G (Lux) Optimal Income A EUR Acc (Cap)	LU1670724373
---	--------------

M&G (Lux) Optimal Income A EUR Inc (Dis)	LU1670724456
---	--------------

Compartiment de la société d'investissement de droit luxembourgeoise M&G (Lux) Investment Funds 1
Documents légaux⁽²⁾ : M&G Customer Relations, PO Box 9039, Chelmsford, CM99 2XG
www.mandg.be

⁽¹⁾ Cap = Capitalisation des dividendes / Dis = Distribution des dividendes

⁽²⁾ Documents légaux disponibles sur nagelmackers.be et auprès de toutes les agences de la banque ainsi qu'auprès du prestataire du service financier et sur le site web renseigné.

1.1.1.2. Commissions d'entrée et % de rétrocession

1.1.1.2.1. Fonds de fonds

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Commission d'entrée par souscription	% annuel de rétrocession en faveur de Nagelmackers
Nagelmackers Multifund Conservative (Cap)	Moins de 25 000 EUR : 2,50%	- (3)
Nagelmackers Multifund Conservative (Dis)	25 000 à 49 999 EUR : 2,25%	- (3)
Nagelmackers Multifund Balanced (Cap)	50 000 à 74 999 EUR : 2,00%	- (3)
Nagelmackers Multifund Balanced (Dis)	75 000 EUR ou plus : 1,50%	- (3)
Nagelmackers Multifund Growth (Cap)		- (3)
Nagelmackers Multifund Growth (Dis)		- (3)
Nagelmackers Multifund Full Equities (Cap)		- (3)
Nagelmackers Multifund Full Equities (Dis)		- (3)
Nagelmackers Premium Piano Fund R (Cap)	Moins de 125 000 EUR : 2,00%	- (3)
Nagelmackers Premium Moderato Fund R (Cap)	125 000 à 249 999 EUR : 1,50%	- (3)
Nagelmackers Premium Crescendo Fund R (Cap)	250 000 à 499 999 EUR : 1,00%	- (3)
Nagelmackers Premium Vivace Fund R (Cap)	500 000 à 999 999 EUR : 0,50%	- (3)
Nagelmackers Premium Euro Balanced R (Dis)	1 000 000 EUR ou plus : gratuit	- (3)
Nagelmackers Private Conservative Basis (Dis)	2,00%. Ce pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi respectivement avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	- (3)
Nagelmackers Private Balanced Basis (Dis)		- (3)
Nagelmackers Private Growth Basis (Dis)		- (3)

1.1.1.2.2. Fonds d'obligations

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Commission d'entrée par souscription	% annuel de rétrocession en faveur de Nagelmackers
Nagelmackers Institutional Medium Term R (Cap)	Moins de 25 000 EUR : 2,00%	- (3)
Nagelmackers Institutional Variable Term R (Cap)	25 000 à 49 999 EUR : 1,75%	- (3)
Nagelmackers Institutional Variable Term R Dividend (Dis)	50 000 à 74 999 EUR : 1,50%	- (3)
NN (L) Euro Sust Crdt P Dis EUR (Dis)	75 000 EUR ou plus : 1,25%	- (3)
NN (L) Green Bond P Dis EUR (Dis)		0,42%
La Française Carbon Impact 2026 D (Dis)		0,26%
		0,70%

1.1.1.2.3. Fonds d'actions

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Commission d'entrée par souscription	% annuel de rétrocession en faveur de Nagelmackers
AAF-Parnassus US Sustainable Eqs A EUR (Cap)	Moins de 25 000 EUR : 2,50%	0,75%
AAF-Parnassus US Sustainable Eqs A USD (Cap)	25 000 à 49 999 EUR : 2,25%	0,675%
Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth AT (Cap)	50 000 à 74 999 EUR : 2,00%	0,675%
Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth A (Dis)	75 000 EUR ou plus : 1,50%	0,675%
GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S EUR (Cap)		0,75%
GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S USD (Cap)		
Magellan C (Cap)		0,45%
Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Cap)		- (3)
Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Dis)		- (3)
Nagelmackers European Real Estate Fund (Dis)		- (3)
Nagelmackers Equity Small & Mid Cap Fund (Cap)		- (3)
Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs D EUR (Cap)		0,50%
Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs E EUR (Dis)		0,50%
Skagen Global A (Cap)		0,50%

(1) Cap = Capitalisation des dividendes / Dis = Distribution des dividendes

(2) Les frais de gestion payés à Nagelmackers pour la délégation de la gestion du portefeuille d'investissement sont mentionnés dans le prospectus et la factsheet.

(3) Exceptions spécifiques : voir prospectus et fiches techniques.

(4) Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

(5) VNI disponible auprès de toutes les agences de la banque, sur nagelmackers.be et sur le(s) site(s) web renseigné(s).

1.1.1.2.4. Fonds flexibles

Nom de la classe d'actions ⁽¹⁾	Commission d'entrée par souscription	% annuel de rétrocession en faveur de Nagelmackers
Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II – RT (Cap)	Moins de 25 000 EUR : 2,50%	0,54%
Flossbach von Storch III Multiple Opportunities II Feeder R (Dis)	25 000 à 49 999 EUR : 2,25%	0,48%
M&G (Lux) Optimal Income A EUR Inc (Dis)	50 000 à 74 999 EUR : 2,00%	0,63%
M&G (Lux) Optimal Income A EUR Acc (Cap)	75 000 EUR ou plus : 1,50%	0,63%

1.1.2. Remboursement

Type de commission/taxe	% du montant
Commission de sortie ⁽⁴⁾	0%

Précompte mobilier sur plus-value de créances ⁽⁵⁾	
	Précompte mobilier de 30% pour tout investisseur personne physique résident fiscal belge sur tout ou partie de la plus-value réalisée lors du remboursement de part(s) de fonds de placement qui investissent plus de 10% de leurs actifs directement ou indirectement en créances (obligations, liquidités...) et qui ne distribuent pas chaque année la totalité des revenus qu'ils ont recueillis. En cas de moins-value, aucun précompte mobilier n'est dû.
	Pour davantage d'informations sur la base de calcul du précompte mobilier, veuillez contacter votre conseiller.

Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB)⁽⁵⁾

– Fonds de placement de capitalisation	1,32% (Max. 4 000 EUR) sauf pour les fonds communs de placements (pas de TOB) (voir 1.1.1.1.4.)
– Fonds de placement de distribution	0%

1.1.3. Arbitrage

Type d'opération	% du montant
------------------	--------------

Passage d'un fonds de placement à un autre fonds de placement	– Remboursement (voir 1.1.2.) – Souscription (voir 1.1.1.). Seule la différence éventuelle de commissions d'entrée sera due en cas de passage d'un compartiment de sicav vers un autre compartiment de la même sicav commercialisé par Nagelmackers.
---	---

1.1.4. Paiement du dividende pour les fonds de placement de distribution

Type de commission/taxe	% du montant
-------------------------	--------------

Commission	0%
Précompte mobilier ⁽⁵⁾	30%

1.1.5. Déclaration des dividendes et intérêts non précomptés pour les fonds commun de placement (voir 1.1.1.1.4.)

Il incombe à l'investisseur personne physique résident fiscal belge de reprendre annuellement dans sa déclaration fiscale les revenus mobiliers (dividendes et intérêts) perçus à travers un fonds commun de placement qui n'auraient pas été soumis au précompte mobilier. Un précompte mobilier de 30% est dû sur ces revenus.

1.1.6. Valeur Nette d'Inventaire (VNI)

1.1.6.1. Fonds de fonds

Nom du compartiment ⁽¹⁾	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
Nagelmackers Multifund Conservative (Cap)	14h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+2	J+4
Nagelmackers Multifund Conservative (Dis)			
Nagelmackers Multifund Balanced (Cap)			
Nagelmackers Multifund Balanced (Dis)			
Nagelmackers Multifund Growth (Cap)			
Nagelmackers Multifund Growth (Dis)			
Nagelmackers Multifund Full Equities (Cap)			
Nagelmackers Multifund Full Equities (Dis)			
Nagelmackers Premium Piano Fund R (Cap)			
Nagelmackers Premium Moderato Fund R (Cap)			
Nagelmackers Premium Crescendo Fund R (Cap)			
Nagelmackers Premium Vivace Fund R (Cap)			
Nagelmackers Premium Euro Balanced R (Dis)			
Nagelmackers Private Conservative Basis (Dis)			
Nagelmackers Private Balanced Basis (Dis)			
Nagelmackers Private Growth Basis (Dis)			

VNI⁽⁶⁾ : www.nagelmackers.be

1.1.6.2. Fonds d'obligations			
Nom du compartiment ⁽¹⁾	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
Nagelmackers Institutional Medium Term R (Cap)	14h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
Nagelmackers Institutional Variable Term R (Cap)			
Nagelmackers Institutional Variable Term R Dividend (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.nagelmackers.be			
NN (L) Euro Sust Crdt P Dis EUR (Dis)	14h le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+3
NN (L) Green Bond P Dis EUR (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.nnip.com			
La Française Carbon Impact 2026 D (Dis)	11h le jour J où J est un jour ouvrable	J	J+2
VNI ⁽⁶⁾ : www.nagelmackers.be			

1.1.6.3. Fonds d'actions			
Nom du compartiment ⁽¹⁾	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
AAF-Parnassus US Sustainable Eqs A EUR (Cap)	12h le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+2
AAF-Parnassus US Sustainable Eqs A USD (Cap)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.abnamro.com/en/investmentsolutions/fund-range/index.html			
Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth AT (Cap)	18h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
Allianz Global Investors Fund Europe Equity Growth A (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.allianzgi-regulatory.eu - www.beama.be/vni			
GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S EUR (Cap)	15h le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+2 (à l'achat)
GuardCap UCITS Funds plc GuardCap Global Equity Fund S USD (Cap)			J+5 (à la vente)
VNI ⁽⁶⁾ : www.guardcap.co.uk - www.beama.be/vni			
Magellan C (Cap)	18h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+1	J+4
VNI ⁽⁶⁾ : www.comgest.com - www.beama.be/vni			

Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Cap)	14h le jour J où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
Nagelmackers Institutional European Equity Large Cap R (Dis)			
Nagelmackers European Real Estate Fund (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.nagelmackers.be			
Nagelmackers Equity Small & Mid Cap Fund (Cap)	14h le jour J où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
VNI ⁽⁶⁾ : www.nagelmackers.be			
Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs D EUR (Cap)	14h le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+3
Robeco Sustainable Eurp Stars Eqs E EUR (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.robeco.com/Luxembourg			
Skagen Global A (Cap)	14h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
VNI ⁽⁶⁾ : www.skagenfunds.nl - www.beama.be/vni			

1.1.6.4. Fonds flexibles			
Nom de la classe d'actions ⁽¹⁾	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
Flossbach von Storch – Multiple Opportunities II – RT (Cap)	14h le jour J où J est un jour ouvrable	J+1	J+2
VNI ⁽⁶⁾ : www.fundinfo.com			
Flossbach von Storch III Multiple Opportunities II Feeder R (Dis)	14h le jour J où J est un jour ouvrable	J+1	J+2
VNI ⁽⁶⁾ : www.fvsinvest.lu			
M&G (Lux) Optimal Income A EUR Acc (Cap)	10h le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+3
M&G (Lux) Optimal Income A EUR Inc (Dis)			
VNI ⁽⁶⁾ : www.mandg.be			

1.2. Fonds d'épargne-pension commercialisés par Nagelmackers			
Concerner les fonds d'épargne-pension (Fonds Commun de Placement) de droit belge BNP Paribas B Pension Stability, BNP Paribas B Pension Balanced et BNP Paribas B Pension Growth. Service financier : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles.			
1.2.1. Souscription			
Nom du fonds d'épargne-pension	Code ISIN	Commission d'entrée par souscription	% annuel de rétrocession en faveur de Nagelmackers
BNP Paribas B Pension Stability	BE0946410785	3,00%	0,50%
BNP Paribas B Pension Balanced	BE0026480963		
BNP Paribas B Pension Growth	BE0946411791		
Documents légaux ⁽²⁾ : BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles www.bnpparibas-ip.be			

1.2.2. Remboursement	
Type de commission/taxe	% du montant
Commission de sortie ⁽⁴⁾	0%
Taxation ⁽⁷⁾	
<p>– Généralement taxation à 60 ans (pour des épargnes-pension souscrites avant 55 ans) ou 10 ans après la souscription (pour des épargnes-pension souscrites ou majorées à partir de 55 ans) : 8% sur les versements capitalisés sur la base d'un taux fictif de 4,75% (6,25% pour les versements antérieurs au 01/01/1992). Pendant les années 2015 à 2019, jusqu'à l'année précédant le moment prévu pour le paiement de la taxe due (8%), une perception anticipée annuelle de 1% est prélevée sur la base du montant de l'épargne-pension au 31/12/2014. Le montant de la perception anticipée sera déduit du montant de la taxe due.</p> <p>– Remboursement anticipatif à la taxation ci-dessus : généralement 33% (ou taxation au taux marginal pour les versements antérieurs au 01/01/1993).</p>	

1.2.3. Arbitrage et conversion	
Concerner le transfert de parts d'un fonds de pension à un autre fonds de pension.	
Type de commission/taxe	% du montant
Taxes	0%
Commission d'entrée	0%
Commission de sortie	0% (sauf en cas de transfert total vers un fonds d'épargne-pension hors groupe BNP Paribas : 25 EUR + TVA)

1.2.4. Valeur Nette d'Inventaire (VNI)			
Nom du fonds d'épargne-pension	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
BNP Paribas B Pension Stability	12h le jour J, où J est un jour ouvrable	J+1	J+3
BNP Paribas B Pension Balanced			
BNP Paribas B Pension Growth			
VNI ⁽⁶⁾ : www.bnpparibas-ip.be - www.beama.be/vni			

1.3. Investissements et instruments dérivés structurés sous la forme d'Euro Medium Term Note (EMTN) commercialisés par Nagelmackers		
	% du montant	Frais/Taxes
Commission d'entrée et de portefeuille	Voir les conditions propres à chaque émission disponibles auprès de votre conseiller Nagelmackers.	
Commission de sortie	Voir les conditions propres à chaque émission disponibles auprès de votre conseiller Nagelmackers.	
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) pour les investissements structurés ⁽⁵⁾	0,12% applicable uniquement à l'achat/la vente sur le marché secondaire.	Max. 1 300 EUR
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) pour les instruments dérivés structurés ⁽⁵⁾	0,35% applicable uniquement à l'achat/la vente sur le marché secondaire.	Max. 1 600 EUR
Précompte mobilier ⁽⁵⁾	30% prélevés sur les coupons versés et plus-values à l'échéance.	

Les cours (VNI – Valeur Nette d'Inventaire) de ces investissements structurés sont publiés sur nagelmackers.be et disponibles dans toutes les agences de la banque.

	Ordre reçu par Nagelmackers avant	Evaluation du cours	Date-valeur
	15h30 le jour J, où J est un jour ouvrable	J	J+3

⁽¹⁾ Cap = Capitalisation des dividendes / Dis = Distribution des dividendes

⁽²⁾ Documents légaux disponibles sur nagelmackers.be et auprès de toutes les agences de la banque ainsi qu'auprès du prestataire du service financier et sur le site web renseigné.

⁽⁴⁾ Exceptions spécifiques : voir prospectus et fiches techniques.

⁽⁵⁾ Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

⁽⁶⁾ VNI disponible auprès de toutes les agences de la banque, sur nagelmackers.be et sur le(s) site(s) web renseigné(s).

⁽⁷⁾ Pour les conditions de taxation spécifiques, veuillez contacter votre conseiller.

1.4. Investissements non commercialisés par Nagelmackers

Concerne les investissements non commercialisés par Nagelmackers tels que les OPC (Organismes de Placement Collectif), lesquels concernent aussi bien les sicav que des fonds communs de placement.

La **souscription** de ces investissements n'est pas autorisée.

En cas de **remboursement** d'un investissement non commercialisé par Nagelmackers, hors frais prévus propres à l'investissement, la banque prélève uniquement les frais demandés par son correspondant pour le traitement de l'opération. La fiscalité à appliquer peut varier selon l'investissement remboursé.

1.5. Autres ordres de bourse : actions, obligations...

1.5.1. Euronext (Bruxelles, Amsterdam, Paris)

	% du montant	Frais/Taxes
Courtage⁽⁴⁾	0,85%	Min. 25 EUR
Courtage pour les droits d'attribution, de souscription et les strips VVPR sur Euronext Bruxelles⁽⁴⁾	1,00%	Min. 10 EUR
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) 'Actions' sauf en cas de nouvelle émission ⁽⁵⁾		
– Tarif normal	0,35%	Max. 1 600 EUR
– Certificats belges de titres étrangers	0,12%	Max. 1 300 EUR
– Actions de distribution de sicav et sicafi cotées en bourse	0,12%	Max. 1 300 EUR
– Actions de capitalisation de sicav et sicafi cotées en bourse	1,32%	Max. 4 000 EUR
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) 'Obligations' sauf en cas de nouvelle émission ⁽⁵⁾		
– Tarif normal	0,12%	Max. 1 300 EUR
– Obligations linéaires	0%	
Autres taxes	Selon le titre	Selon le titre

1.5.2. Bourses étrangères

	% du montant	Frais/Taxes
Courtage⁽⁴⁾		
– USA	1,20%	Min. 45 EUR
– Copenhague, Francfort, Helsinki, Lisbonne, Madrid, Milan, Oslo, Stockholm	1,25%	Min. 60 EUR
– Londres, Virt-X, Zurich	1,25%	Min. 75 EUR
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) sauf en cas de nouvelle émission ⁽⁵⁾		
– Tarif normal 'Actions'	0,35%	Max. 1 600 EUR
– Tarif normal 'Obligations'	0,12%	Max. 1 300 EUR
Autres taxes	Selon le titre et la Bourse	Selon le titre et la Bourse

1.6. Eurobonds et Corporate Bonds (hors bourse)

	% du montant	Frais/Taxes
Courtage	1,00%	Pas de minimum
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB)	0,12%	Max. 1 300 EUR

1.7. Vente publique (vente uniquement)

	% du montant	Frais/Taxes
Courtage⁽⁴⁾	1,00%	Min. 70 EUR
Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB)⁽⁵⁾	0,12%	Max. 1 300 EUR

2. Compte-Titres

	% du montant	Frais/Taxes
Droits fixes Par compte-titres et par an, prélevés trimestriellement		10,00 EUR + 21% TVA
Si le compte-titres contient uniquement des investissements commercialisés par Nagelmackers ⁽⁶⁾		0,00 EUR
Droits de garde Par ligne et par an, prélevés trimestriellement		
– Investissements commercialisés par Nagelmackers ⁽⁶⁾	0%	
– Obligations d'Etat belges	0,125%	Min. 2,50 EUR/ligne + 21% TVA
– Autres	0,25%	Min. 2,50 EUR/ligne + 21% TVA
Transfert de titres vers un compte-titres d'une autre banque		60 EUR/ligne + 21% TVA

3. Compte Invest

Le Compte Invest est exclusivement utilisé par des personnes physiques pour leurs opérations de placements et d'investissements privées.

Forfait mensuel	0,00 EUR
Services compris dans ce forfait mensuel :	
– ouverture/gestion/clôture du compte	
– nombre illimité d'opérations de placements et d'investissements (voir Règlement du compte)	
– utilisation de l'Online & Mobile Banking (courrier inclus)	

4. Assurances placements

Concerne : frais et commissions sur primes principales des assurances placements (branches 21, 23 et 26) commercialisées par Nagelmackers. Pour des informations complémentaires (autres frais, fiscalité...), veuillez contacter votre conseiller. Les fiches d'informations financières de ces assurances placements ainsi que les conditions générales sont disponibles dans toutes les agences de la banque.

	Commission d'entrée par souscription	Commission de gestion	Rétrocession de la compagnie d'assurance
Fidea Dyna-Safe plan	– Moins de 25 000 EUR : 2,50% – 25 000 EUR à 49 999 EUR : 2,25% – 50 000 EUR à 74 999 EUR : 2,00% – 75 000 EUR ou plus : 1,50% (compte tenu des droits fixes de la compagnie d'assurance de 0,50%)	Branche 21 Frais et commission de gestion : 0,15%/an Branche 23 Frais de gestion NM Premium Life : 0,70%/an Frais de gestion Fidea BGF Euro reserve : 0,50%/an	Commission de portefeuille : – Branche 21 : 0,075%/an sur la réserve – Branche 23 : NM Premium Life : 0,00% Fidea BGF Euro reserve : 0,25%/an sur la réserve
NN Strategy	Souscriptions uniques (compte tenu des droits fixes de la compagnie d'assurance de 0,50%) : – Moins de 25 000 EUR : 3,00% ⁽⁹⁾ – 25 000 à 49 999 EUR : 2,75% ⁽⁹⁾ – 50 000 à 74 999 EUR : 2,50% ⁽⁹⁾ – 75 000 EUR ou plus : 2,00% ⁽⁹⁾ Souscriptions périodiques (compte tenu des droits fixes de la compagnie d'assurance de 0,50%) : 3,00%	Branche 21 Frais et commission de gestion : 0% Branche 23 Pas de commission de gestion. Frais de gestion : maximum 0,08%/mois	– Commission de portefeuille : – Branche 21 : 0,25%/an sur la réserve – Branche 23 : 0,50%/an sur la réserve – Commission de rappel : 40% sur les nouvelles primes périodiques sur base annuelle
NN Life Long Income	2,00% de frais d'entrée	1,09% sur la réserve	0,60%
Autres	Veuillez consulter votre conseiller Nagelmackers. Il se fera un plaisir de vous donner toutes les informations. Les fiches d'informations financières de ces assurances placements ainsi que les conditions générales sont disponibles auprès de votre conseiller et sur www.fidea.be ou www.nn.be .		

⁽²⁾ Documents légaux disponibles sur nagelmackers.be et auprès de toutes les agences de la banque ainsi qu'auprès du prestataire du service financier et sur le site web renseigné.

⁽⁴⁾ Exceptions spécifiques : voir prospectus et fiches techniques.

⁽⁵⁾ Exonération pour les non-résidents pour autant que l'attestation requise ait été signée.

⁽⁶⁾ Les investissements commercialisés par Nagelmackers sont repris aux points 1.1. à 1.3.

⁽⁹⁾ Commission d'entrée pour tout NOUVEAU contrat souscrit depuis le 10.10.2013. Pour les contrats souscrits avant le 10.10.2013, consultez votre conseiller pour connaître la commission d'entrée qui était d'application.

5. Produits du 2^e pilier

Concerne : frais et provisions sur les principales primes des produits du 2^e pilier commercialisés par Nagelmackers. Pour plus d'informations (autres coûts, fiscalité...) : prenez contact avec votre conseiller. Les fiches d'informations financières et les conditions générales sont disponibles dans toutes les agences de la banque. Pour ces produits du 2^e pilier, NN est notre partenaire préféré.

	Instaprovisie per inschrijving	Jaarlijkse beheerkosten ⁽¹⁰⁾	Retrocessies van de verzekeringsmaatschappij ⁽¹¹⁾
Scala Free Pension	Primes pension/décès : max. 7,00% y compris 2,00% de droit fixe de la compagnie), 0,00% en cas de transfert Primes de risque : max. 17,00%, y compris 2,00% de droit fixe de la compagnie	Part branche 21 : 0,05% Part branche 23 : max 0,96% Capital décès : ≤ 200.000 EUR : 0,08% > 200 000 EUR : 0,07% Avances : 0,50%	Max. 48% sur les nouvelles primes périodiques sur base annuelle
Scala Privilège Scala Executive	Primes pension/décès : max. 7,00% y compris 2,00% de droit fixe de la compagnie si branche - 0,25% si branche 23), 2,00% en cas de transfert de réserve branche 23 vers branche 21 Primes de risque : max. 17,00%, y compris 2,00% de droit fixe de la compagnie	Réserve branche 21 : 0,10% jusqu'à 30 000 EUR, 0,05% entre 30 001 EUR et 300 000 EUR, 0,00% au-dessus de 300 000 EUR Réserve branche 23 : max. 0,96% par an déduits de la valeur unitaire du fonds Capital décès : ≤ 200 000 EUR : 0,08% > 200 000 EUR : 0,07% Avances : 0,50%	Max. 48% sur les nouvelles primes périodiques sur base annuelle et sur 10% des primes uniques
Scala Keyman		Réserve : 0,05% Capital décès : 0,08%	
Scala Professional Pension POZ	Primes pension : max. 5,25% y compris 0,25% de droit fixe de la compagnie), 0,00% en cas de transfert	Les frais de gestion de chaque fonds sont disponibles dans le règlement de gestion branche 23 sur le site web www.nn.be	
Scala Corporate⁽¹²⁾	Max. 9,50% (y compris 1,50% de droit fixe de la compagnie), 0,00% en cas de transfert	Réserve vie branche 21 : 0,05% Sur la réserve décès : ≤ 200 000 EUR : 0,08% > 200 000 EUR : 0,07% Réserve vie branche 23 : max. 0,96% sur base journalière calculé sur la valeur nette d'inventaire de chaque fonds de branche 23 choisi	
Alto Cash Balance Alto Bonus	Primes pension/décès : max. 3,50%, y compris 1,50% de droit fixe de la compagnie Prime décès : max. 2,20% y compris 0,20% de droit fixe de la compagnie Prime accident/incapacité de travail : max. 5,00%	Réserve vie branche 23 : max. 0,96% sur base journalière calculé sur la valeur nette d'inventaire de chaque fonds de branche 23 choisi	

6. Achat et vente d'or

Type de transaction	Commission
Lingots	1,00% sur la valeur nominale de l'achat/la vente (Min. 50 EUR)
Pièces	3,00% sur la valeur nominale de l'achat/la vente (Min. 50 EUR)

7. Private banking et Institutional partners

Veuillez consulter votre conseiller Nagelmackers. Il vous renseignera volontiers.

8. Estate Planning

8.1. Scan Patrimonial

Clients détenant au minimum 1 000 000 EUR de produits de placement auprès de la Banque	0,00 EUR
Autres clients	500 EUR + 21% TVA

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Règlement Général 'Fourniture de Scan Patrimonial'.

8.2. Consultation en Planification Financière

Clients détenant au minimum 4 000 000 EUR de produits de placement auprès de la Banque	0,00 EUR
Autres clients	1 000 EUR + 21% TVA

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Règlement Général 'Fourniture de Consultation en Planification Financière'.

⁽¹⁰⁾ Frais de gestion sur base annuelle au profit de NN qui sont directement calculés sur le contrat ou déduits de la valeur nette d'inventaire déterminée par la gestion du fonds.

⁽¹¹⁾ Indemnité de gestion que Nagelmackers reçoit de la compagnie d'assurances.

⁽¹²⁾ N'est plus commercialisé pour les nouveaux clients.